

PREPARATION A LA CRISE et GESTION DE LA CRISE LIEE AUX INONDATIONS

Du 30 mars au 2 avril 2009

Lieu : Paris AgroParisTech – ENGREF

19 avenue du Maine 75732 PARIS CEDEX 15 Métro : Montparnasse
salle 311, 3^{ème} étage gauche

CONTEXTE

La demande sociale évolue très fortement dans le sens d'une exigence croissante en matière de sécurité et rejette de plus en plus le concept de fatalité. L'idée que l'état des connaissances et des techniques doit permettre de maîtriser tous les dangers renforce cette exigence. En revanche, il n'est pas réaliste de penser pouvoir empêcher toutes les inondations des zones naturellement inondables, protégées ou non par des digues. La gestion des risques implique de : préciser les risques, de déterminer les vulnérabilités et de définir les mesures à prendre pour les réduire puis de gérer la crise, lorsque l'aléa se réalise, dans l'objectif de minimiser l'impact des inondations.

Dans le domaine des inondations, les exemples de crise nombreux ces dernières années ont conduit les pouvoirs publics à faire évoluer le dispositif législatif et organisationnel relatif à la prévention des inondations et à la gestion des risques. Dans le cadre de la loi du 30 juillet 2003 relative à la prévention des risques technologiques et naturels et à la réparation des dommages, est prévu le renforcement de la politique de prévention, l'amélioration du système d'anticipation des crues. Cette amélioration se fait à travers une organisation nouvelle du système de surveillance, de prévision et de transmission des informations sur les crues ainsi qu'à travers les notions de maîtrise de la vulnérabilité, en insistant sur l'information des citoyens et sur la nécessité d'une culture de la conscience collective du risque. La loi de modernisation de la sécurité civile du 13 août 2004 complète les modifications précédentes dans le domaine de la préparation et de la gestion de la crise, en réformant la planification opérationnelle (nouveau plan ORSEC), en instaurant le Plan Communal de Sauvegarde et en affirmant la place du citoyen au cœur de la Sécurité Civile.

PUBLIC CONCERNE

Ingénieurs et techniciens des services de l'Etat (M.I.S.E. ou D.I.S.E. , D.D.A.F., D.D.E., S.N., Dren) et des collectivités territoriales. Cadres des préfectures : sécurité civile et bureau environnement.
Ingénieurs et techniciens des compagnies d'aménagement, des E.P.T.B., des bureaux d'études.

OBJECTIFS

- Connaître les outils et méthodes d'anticipation et de sortie de la crise.
- Repérer les étapes d'élaboration d'un plan de secours.
- Savoir informer les populations et les élus sur les risques et les mesures prises.
- Echanger sur ses propres expériences et celles des autres participants.

PROJET DE PROGRAMME

Lundi 30 mars 2009

Contexte législatif et réglementaire

14h00 - 14h15 Présentation du séminaire aux participants et informations pratiques.

14h15 – 15h00 Introduction et généralités

Rémy TOURMENT - Cemagref UR Ouvrages Hydrauliques et Hydrologie

15h15 – 17h45 La préparation à la crise aux niveaux départemental et communal : le cadre réglementaire et doctrinal de la planification des secours : plan ORSEC – plans communaux de sauvegarde, ...

Pascal BELIN - Direction de la sécurité civile du Ministère de l'Intérieur

Mardi 31 mars 2009

8h30- 10h00 La politique de gestion des risques liés aux inondations du MEEDDAT

Les différentes composantes de la politique du MEEDDAT : l'information préventive ; la prévision des crues ; les programmes d'action de prévention des risques liés aux inondations (PAPI) ; la sécurité des ouvrages hydrauliques.

Frédérique MARTINI - MEEDDAT Direction Générale de la Prévention des Risques (pressenti)

Préparation à la crise

10h15-11h45 Préparation et de gestion de la crise :

- assistance aux communes : le rôle de l'EP Loire ;
- un outil de préparation et de gestion de crise inondation : le système OSIRIS.

Jean-Luc ROY - E.P.Loire

11h45 – 12h15 Questions-Réponses avec les intervenants de la matinée

Gestion des ouvrages et de la crise

13h45– 15h15 La gestion du risque inondation à Nîmes : de la prévention à la gestion de crise, dispositif de vigilance, dispositif ESPADA, plan d'actions contre les inondations, préparation du PCS.

André MARTIN - Mairie de Nîmes (pressenti)

15h15-16h15 Gestion des barrages: Les PPI. La nouvelle réglementation sur les Ouvrages Hydrauliques.

Rémy TOURMENT - Cemagref

16h30-18h00 Gestion des digues : témoignage d'un gestionnaire de digues sur la préparation d'un plan de gestion de crise, sur le vécu de situations de crise et sur l'apport du retour d'expérience.

Jacques GUILLOT - SYMADREM

Mercredi 1 avril 2009

Les réseaux et la crise inondation

8h30 – 12h00 Les problèmes liés à la vulnérabilité des réseaux dans la préparation de gestion de crise inondation.

Pierre PHILIPPE - E.P. Loire

La gestion de la crise en Ile de France lors d'inondations. La préparation du plan spécialisé de secours d'inondations (PSSI). Problèmes liés aux réseaux.

Gérard CHARGUILLON, Consultant

Questions - Réponses

Retours d'expérience sur le vécu de crises inondation

13h30 - 14h45 La préparation et la gestion de crise chez un gestionnaire de réseau routier

Aurélien REY – Conseil Général du Gard (pressentie)

14h45 – 16h00 Témoignage d'une commune sur la communication pendant la crise lors d'inondations

Martine DELAUNAY - Mairie de Bagnols sur Cèze (pressentie)

16h15 – 17h30 Témoignage sur le rôle d'un service de Police de l'Eau pendant une crise inondation

Michel ESPINASSE, DDAF 48

17h30 – 18h00 Questions – Réponses avec les intervenants de l'après-midi

Jeudi 2 avril 2009

8h30 - 10h00 Le rôle d'une DIREN dans le domaine des inondations

Jean MAURIN - DIREN Centre, MOG Lit et Levées de la Loire

Retour d'expérience et approche intégrée

10h15 – 12h45 Table Ronde :

- L'après-crise et la prévention des inondations : du bon usage du retour d'expérience
- L'approche intégrée des inondations : lien entre prévention et gestion
animée par **Frédérique MARTINI** (pressentie), en présence des intervenants de la journée, de **Catherine GUÉNON** - Ministère de l'Intérieur et de **Xavier MARTIN** - IGE

12h45 – 13h00 Évaluation du séminaire :

Droits d'inscription : tarif normal de 920 euros, gratuit pour les agents du ministère de l'agriculture. Quelques places gratuites prise en charge par l'IFORE (DDE, CETE, DIREN...)

Renseignements complémentaires : Sophie LE CAM - 01 45 49 89 20 - sophie.lecam@agroparistech.fr

BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

Formation Continue AgroParisTech - ENGREF

PREPARATION A LA CRISE et GESTION DE LA CRISE LIEE AUX INONDATIONS

Du 30 mars au 2 avril 2009
A Paris

Civilité : Nom : Prénom :

Date de naissance ou age : Formation :

Fonction :

Organisme :

Adresse professionnelle :

Tél. : Fax :

Mél : (obligatoire).....

Adresse de facturation¹ :

Tél. : Fax :

Mél :

Visa du supérieur hiérarchique
et/ou du responsable de formation²

Visa de l'intéressé(e)

Nom(s) :

Prénom(s) :

Signature(s) :

A....., le

Motivations :

¹Tarif normal : 1030 euros

Gratuit pour les agents du MAP N°ADF : 100896

²le cas échéant, selon les procédures

Bulletin à retourner à

AgroParisTech - Direction de la Formation Continue
ENGREF - 19 avenue du Maine - 75 732 PARIS CEDEX 15
fax : 01 45 49 88 14 nicollette.deleprevier@agroparistech.fr